



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Projet d'une nouvelle synthèse de polymère type « hybrid » destiné à la fabrication de mastic « hybrid » pour le bâtiment.

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

KERAKOLL FRANCE

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Etienne GUICHARD  
General Manager

RCS / SIRET

8 0 9 0 3 2 4 6 9 0 0 0 1 1

Forme juridique

SASU

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Rubrique n°1	a) Installation classée pour la protection de l'environnement soumise à autorisation (rubrique 4110)

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société KERAKOLL exploite un site industriel sur la commune de Corbas (69), soumis à autorisation préfectorale.

La société conçoit et produit une large gamme de produits d'étanchéité, mastics silicones et polyuréthanes destinés à de multiples applications dans les domaines de l'étanchéité, l'isolation, le calfeutrement et le collage pour le bâtiment et l'industrie.

Le présent dossier est établi dans le cadre du projet d'une nouvelle synthèse de polymère type « hybrid » destiné à la fabrication de mastic « hybrid » pour le bâtiment.

L'installation visée par le présent cas par cas est lié au stockage de l'un des réactants, le Diisocyanate d'Isophorone (IPDI) CAS N° 4098-71-9. Sa classification "Toxicité aiguë (inhalation) catégorie 1 - H330" et sa quantité de stockage (3 tonnes) en font une nouvelle rubrique à autorisation.

## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif de ce projet est de développer l'activité KERAKOLL via une nouvelle offre.

A la différence des polymères et des mastics Polyuréthanes, actuellement fabriqués par la société, les mastics « hybrid » sont non classifiés dangereux au sens du décret (CE) n°1272/2008 (CLP).

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les installations de fabrication et mélange de polymère ne sont pas modifiées, à l'exception du stockage et alimentation des réacteurs avec les nouvelles matières premières nécessaires.

Pour ce faire, il sera mis en place une nouvelle zone de stockage extérieure sous container pour le Diisocyanate d'Isophorone (IPDI).

Dans La zone de stockage matières premières, il sera mis en place au sein d'une enceinte coupe-feu 1 heure, une unité de stockage intermédiaire, d'une quantité maximale de 600 L à proximité des réacteurs de synthèse. Cette unité sera reliée au process existant.

Les travaux auront une durée d'environ 1 à 2 mois.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'IPDI sera livré à l'établissement en fut de 200 L puis stockés dans le container extérieur prévu à cet effet.

Le déchargement des fûts dans l'unité de stockage se fera par système de transfert par pompe. L'ensemble de l'installation de transfert et de stockage sera sur bac de rétention. L'installation de transfert fera l'objet d'un captage des vapeurs relié au système de traitement d'air par charbon actif.

Le transfert de l'IPDI et l'introduction dans le réacteur de synthèse se fera en système clos. Le stockage intermédiaire et les réacteurs seront sous azote.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Sans objet.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du terrain	environ 13 200 m <sup>2</sup>
Surface imperméabilisée	environ 7 800 m <sup>2</sup>
Hauteur bâtiment existant (inchangée)	7,89 mètres
Hauteur container stockage extérieur	< 4 mètres

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

25, avenue de l'Industrie  
69960 Corbas

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 4 ° 5 5 ' 2 7 " 65E Lat. 4 5 ° 4 0 ' 4 5 " 70N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Par arrêté en date du 1er aout 2014, l'établissement a reçu autorisation d'exploiter, à titre de régularisation, des installations de production de joints d'étanchéité située 25, avenue de l'Industrie à Corbas.

Par arrêté en date du 09 juillet 2015, modifiant l'arrêté du 1er aout 2014, l'établissement a reçu autorisation d'augmentation de capacité de transformation de polymères selon la rubrique 2661.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain du projet n'est pas situé au sein d'une ZNIEFF de type I ou II. Les ZNIEFF les plus proches du site sont de type I : - "Gravières de Berlay et de Pierre blanche" n°820032295 à environ 700 m au Sud. - "Prairies de l'aérodrome de Lyon-Corbas" n°820032292 à environ 2,2 km au Sud - "Plaine des Grandes terres" n°820032294 située à environ 2,3 km à l'Ouest
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain du projet n'est pas situé au sein d'une zone couverte par un arrêté de protection de biotope. La zone la plus proche "Ile de la Table Ronde" (FR3800229) est située à environ 9,8 km au Sud-Ouest du site.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet n'est pas localisé au sein d'un parc national, parc régional ou réserve naturelle.  Les espaces naturels les plus proches du site sont : - le parc naturel régional du Pilat n°FR8000027 situé à environ 16 km au Sud-Ouest. - la réserve naturelle régionale "Étang de Saint-Bonnet" n°FR9300069 est située à environ 20 km au Sud-Est du site.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de l'État dans du Rhône a été approuvé par arrêté préfectoral en date du 3 novembre 2015 pour la période 2015-2018 (2ème échéance). Il ne semble pas avoir fait l'objet d'une révision à ce jour. La commune de Corbas est concernée par le Plan d'Exposition au Bruit de l'aérodrome de Lyon-Corbas, approuvé le 6 novembre 2014. Le site du projet n'est pas concerné par ce PEB.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet n'est pas localisé dans ou aux abords d'un monument historique, bien inscrit ou site patrimonial remarquable.  Aucun bien inscrit, monument historique ou site patrimonial remarquable n'est recensé sur la commune de Corbas.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet n'est pas localisé au sein d'une zone humide réglementaire.  La zone humide la plus proche du site est située à environ 5 km au Sud du projet.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Corbas est concernée par le Plan de Prévention des Risques Inondation de la vallée de l'Ozon, approuvé par arrêté préfectoral le 9 juillet 2008. Le projet n'est pas concerné par les zones d'aléas du PPRN.  La commune de Corbas est également concernée par les PPRT suivants : - PPRT Interra Log à Chaponnay, approuvé le 10 juin 2013 - PPRT Créalis et SDSP de Saint-Priest, approuvé le 24 juillet 2015.  Le site du projet est localisé en dehors des zones d'effet des PPRT.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet n'est pas recensé en tant que site et sol pollué sur la base BASOL.  Trois sites BASOL sont présents sur la commune de Corbas : - Perrier TP situé à environ 510 m à l'Est du site - Centre Pénitenciaire de Corbas (ex Perrier TP) à environ 500 m à l'Est du site - Saône Azergues situé à environ 1,2 km du site
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est implanté au sein de la Zone de Répartition des Eaux (ZRE) des couloirs de la nappe de l'Est-Lyonnais.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet n'est pas localisé dans un périmètre de protection rapproché d'un captage en eau.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet n'est pas localisé au sein ou à proximité d'un site inscrit.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé au sein ou à proximité d'un site Natura 2000.  Le site Natura 2000 le plus proche "Pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel-Jonage" n°FR8201785, est localisé à environ 12,2 km au nord. Il s'agit d'un site Natura 2000 sous la Directive Habitats.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet n'est pas localisé au sein ou à proximité d'un site classé.

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de prélèvements directs dans le milieu naturel. L'alimentation en eau du site se fait par le réseau public d'alimentation en eau potable (consommation sanitaire uniquement). Le projet n'engendre pas de consommation d'eau.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas d'intervention dans le sous-sol.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est existant, les travaux seront uniquement des aménagements.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est existant, les travaux seront uniquement des aménagements.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'a pas été mis en évidence de zones à sensibilité particulière dans le point 5.2 du présent formulaire.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est existant, les travaux seront uniquement des aménagements.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet n'est pas localisé dans les zones d'effets des deux PPRT présents sur la commune de Corbas.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet n'est pas situé dans la zone à risque d'inondation d'après le zonage du PPRI de la vallée de l'Ozon.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les aménagements projetés ne viennent pas modifier le fonctionnement général de l'installation. La zone de stockage intermédiaire avant introduction dans le réacteur fera l'objet d'un captage relié au système de filtration existant.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La nouvelle demande de classification du site pour l'emploi d'un produit avec classification toxicité aiguë n'a aucun impact sur le trafic et le bruit.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La nouvelle demande de classification du site pour l'emploi d'un produit avec classification toxicité aiguë n'a aucun impact sur le trafic et le bruit.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Émissions lumineuses uniquement dues aux éclairages extérieurs nécessaires pour garantir la sécurité des employés.
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone de stockage intermédiaire avant introduction dans le réacteur fera l'objet d'un captage relié au système de filtration existant.
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les seuls rejets liquides sont les rejets d'eaux pluviales dont le fonctionnement est inchangé par le projet.
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne génère pas d'eaux industrielles.
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les emballages des nouvelles matières premières utilisées feront l'objet d'un traitement en filière spécifique Déchets Industriels Dangereux au même titre que les emballages des produits actuellement utilisés.

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est existant, les travaux seront uniquement des aménagements.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est existant, les travaux seront uniquement des aménagements.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Les projets existants ont été recherchés via le site de la DREAL Rhône-Alpes, où sont listés les différents avis émis par l'Autorité environnementale dans les environs du projet. La recherche était centrée sur les avis établis sur les projets les plus proches géographiquement - commune de Corbas. Il ressort de la recherche, effectuée sur la période 2017 - 2020, que 7 projets ont fait l'objet d'une enquête publique ou d'un avis de l'AE :

- 2019 Corbas : DCB Logistics - Construction d'un bâtiment de messagerie (non classé ICPE) à environ 1,1 km au Sud-Ouest du site
- 2018 Corbas : PRD - Demande d'autorisation d'exploiter un entrepôt logistique à 10m à l'Est du site
- 2017 Corbas - Demande d'autorisation pour l'exploitation d'une unité de traitement de déchets non dangereux et d'un dépôt de sous-produits animaux à environ 500 m au Sud du site
- 2017 Corbas : Transfert du Centre Interdépartemental de Déminage de Lyon au Fort de Corbas à 1,2 km à l'Ouest du site
- 2017 Corbas : Agrandissement entrepôt frigorifique - STEF Logistique Rhône-Alpes - ZI Corbas-Montmartin à 1,2 km au Sud du site
- 2017 Corbas : Création d'une centrale photovoltaïque en ombrière sur le parking de la société Q.R.O à 1,2 km au Sud du site

Compte-tenu de la nature du présent projet et ses faibles impacts, ceux-ci sont peu susceptibles de se cumuler avec les effets des projets alentours.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les incidences susceptibles d'être générées par le projet sont très limitées au vue de l'étude réalisée au 6.1.

Les activités du site sont existantes autorisées, la modification au titre du présent document vise uniquement la mise en place d'un stockage de produits toxiques pour lequel aucun impact n'est attendu en fonctionnement normal d'exploitation. Le seul impact possible concerne les rejets atmosphériques pour lequel le projet sera raccordé via un captage au système de filtration existant.

Le risque principal pour ce type de produits est lié aux conditions accidentelles qui seront étudiées dans le Dossier d'Autorisation qui sera déposé. Des dispositifs de rétention seront mis en oeuvre afin d'éviter que tout incident ou accident puisse porter atteinte à l'environnement.

Une annexe 7 est ajoutée au présent Cerfa afin de présenter les diverses dispositions prises.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La projet s'inscrit au sein d'un site régulièrement exploité et autorisé pour ses activités. La nouvelle activité à autorisation concerne le stockage de produits toxiques d'une quantité de 3 tonnes. Les enjeux majeurs de ce type d'installations concernent l'étude de dangers du projet qui sera produite dans le cadre de la demande d'autorisation et dont les principales mesures ont été présentées en annexe.

Comme présenté dans ce Cerfa, peu d'impacts, en phase travaux ou en fonctionnement normal, sont attendus. Ainsi, il n'apparaît pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 - Incidences et mesures

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Corbas

le,

07/05/2020

Signature

